

# Congrès des Jeunes Régionalistes du Nord

Il s'est tenu hier à Lille, dans la salle de la Société Industrielle

Hier, s'est tenu, dans la salle de la Société Industrielle, à Lille, le Congrès des Jeunes Régionalistes du Nord et du Pas-de-Calais.

La première séance du Congrès s'est ouverte sous la présidence de M. Nicolle, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais. Autour de lui se trouvaient MM. Nizet, député d'Alsace; Dubly, président des Jeunes Régionalistes du Nord, et Martin-Mamy, vice-président de la Fédération des Jeunes Régionalistes de France.

M. NICOLLE prend la parole et parle des conférences d'histoire régionale qui ont rappelé à nos concitoyens que de notre région peut s'engendrer. Il est heureux que les idées de régionalisme aient germé dans notre région et se soient développées dans l'élite de la jeunesse du Nord.

Le président définit ensuite le programme qui comprend les questions géographiques, historiques, économiques et artistiques.

Le mouvement est orienté vers la décentralisation. En affirmant ce que nous voulons, la France saura venir chercher chez nous ce dont elle a besoin pour se grandir.

En présentant l'abbé Wetterlé, l'orateur affirme la volonté d'union de la Flandre et de l'Alsace. Il rappelle l'analogie qui existe entre les marches de l'Est et les nôtres, ainsi que les communes souffrantes qu'ont supportés les deux provinces.

Dans une allocution très écoutée, M. MARTIN-MAMY rappelle la formation du régionalisme; depuis sa fondation, 12.000 jeunes gens se sont associés aux idées du régionalisme.

M. DUBLY salue les représentants de toutes les régions et dit les raisons de notre affection au terroir. Il parle ensuite du régionalisme dans le Nord et dit comment il est né.

A la suite de cette réunion, la séance est levée. Les commissions se retirent dans leurs salles respectives pour discuter les rapports.

A la commission A, des rapports sont présentés sur le Régionalisme historique, sur l'histoire de la région et des familles dans lesquelles ils sont nés, et sur la Flandre dans l'histoire.

A la commission B, on traite du régionalisme géographique et administratif, de la géographie humaine de la Flandre et des dangers et des abus de la centralisation administrative.

## Le Banquet

A midi 30, un banquet réunit tous les congressistes à l'Hôtel de la Paix, rue de Paris.

Le dîner est présidé par M. Nicolle, ayant à ses côtés MM. Wetterlé et Pfeiffer, Oberkirch et de Leusse, députés d'Alsace; M. Maroussin, président de la Fédération Régionaliste Française; Martin-Mamy, etc.

A l'heure des toasts, M. Nicolle, Dubly et Henri Langlais prirent successivement la parole.

Dans un toast très applaudi, M. Wetterlé précise qu'on doit d'abord être Français avant d'être régionaliste. Il recommande surtout de ne pas porter atteinte au prestige de la langue nationale.

M. VALLAS propose ensuite un vœu, qui est chanté en l'honneur des députés alsaciens-lorrains.

## La séance de clôture

L'après-midi, se réunissent les commissions C et D qui occupent du régionalisme économique, de la situation démographique de la région du Nord, du régionalisme artistique et littéraire, de l'extension et du progrès de la « artistique » dans le Nord. Des rapports furent présentés sur le visage de la Flandre et la littérature régionale, et sur M. Auguste Ansellier, un poète du Nord, récemment disparu.

A 5 heures, le Congrès se réunit en assemblée plénière.

M. MATHON prononce le discours de clôture, dans lequel il parla de la nécessité de centralisation et de l'autonomie des régions, nécessaire pour décongestionner l'Etat. Il parla ensuite de la crise économique actuelle et des moyens de l'assainir par le régionalisme.

M. NICOLLE termina en donnant lecture d'un vœu du Congrès qui demande d'imposer à l'Allemagne les réparations inscrites au traité de Versailles, indépendamment pour inspirer le respect de la force morale et matérielle de la France et éviter le retour des tragiques événements qui ont ensanglanté le pays.

Le Congrès se termina par une séance musicale, organisée par la Société des Concerts d'antéchoix, avec l'interprétation d'œuvres de Rameau, Mozart, Bach, Gossec et Couperin.

Les congressistes se rendent aujourd'hui en excursion à Bergues, pour rendre hommage à Lamartine et à la mémoire de Paul Cochin, ancien député.

# La réorganisation des services des R. L.

L'unité de direction permettra des réductions de personnel

Un décret qui paraîtra prochainement à l'« Officiel » fixe les conditions de la réorganisation complète des services des régions libérées confiée aux Chambres par M. Reibel.

Celui-ci a pour objet d'assurer l'unité de direction dans les services de Paris et des départements par des ajustements appropriés et afin de permettre des réductions de personnel.

L'administration centrale comprendra 3 directions générales : celle des services administratifs, celle de la réconstitution immobilière et celle des services financiers.

A la direction générale administrative, sont rattachés la direction de la constatation et de l'évaluation des dommages de guerre.

La direction générale de la réconstitution immobilière comprend la direction de la réconstitution immobilière et les services techniques de liquidation.

A l'ajout que les services d'exécution du traité de paix qui comprennent deux sections : la première, celle des restitutions et de la récupération, la seconde, celle des prestations en nature et des accords de Wiesbaden, Bemelmann et Cillet, sont rattachés au cabinet. De plus une vingtaine d'emplois vont disparaître par la suppression de 5 directions, projet dont le conseil d'Etat sera saisi prochainement.

## 540 millions de marchandises perdues sur les chemins de fer

Paris, 29 avril. — Un député a, par question écrite, demandé au ministre des Travaux publics à quels chiffres se sont élevés pour chacun des grands réseaux de chemins de fer français, pendant les années 1919-1920-1921 les indemnités payées aux particuliers pour vols, détériorations ou pertes de marchandises à eux confiées.

M. le Ministre donne, par la voie de l'« Officiel », la réponse suivante : « Les indemnités payées par les différents réseaux pour vols, détériorations ou pertes de marchandises, pour les années 1919-1920 et 1921 sont les suivantes, pour chacune de ces trois années :

Etat : 39.697.000 ; 47.463.000 ; 41.900.000.

Nord : 4.254.000 ; 30.142.000 ; 17.599.000.

Est : 9.331.000 ; 20.374.000 ; 29.119.000.

Orléans : 32.192.000 ; 5.082.000 ; 31.119.000.

P.-L.-M. : 33.309.000 ; 95.352.000 ; 56.075.000.

Midi : 11.559.000 ; 22.370.000 ; 14.831.000.

Alsace et Lorraine : 2.153.000 ; 3.005.000 ; 541.000.

Totaux : 132.467.000 ; 209.878.000 ; 196.616.000.

## Morte d'émotion chez la cartomancienne

Paris, 29 avril. — Mlle Apollonie Héral, jeune domestique de 22 ans, quitta hier son domicile, 64, rue Baudin, pour aller consulter Mme Legrand, cartomancienne, 34, rue de Belleville.

La thèse de cartes lui révéla-t-elle un froyable mystère ? Lui prédit-elle une longue vie emplie de bonheur et de prospérité ? On ne le saura jamais. Toujours resté que peu de temps après l'entrée de la jeune fille chez l'auteur, vers 18 heures, M. Pruvost, commissaire de police du quartier Rochechouart, rue de la Tour-d'Auvergne, fut prévenu qu'il y avait un cadavre féminin dans la chambre.

Le commissaire n'eut d'autre ressource que de faire envoyer le corps à la Morgue, aux fins d'autopsie, et d'ouvrir une enquête pour établir les causes de ce brusque décès.

## DES NOCES TRAGIQUES

UNE MARIÉE A ETE REVOLVERISEE PAR SA SEUR

Turin, 29 avril. — Un cortège de nocces, qui se rendait hier de l'église à la mairie de Cosoleto, dans les environs de cette ville, a fini tragiquement. Pour manifester leur joie, les paysans allumèrent des bombes d'artifice. La sœur de la mariée ayant trouvé chez elle un revolver, en fit partir quelques coups. Une balle frappa en plein dos la mariée, Mme Marguerite Formegua.

## L'AUTO DES MARIÉS S'EST JETEE SUR UN ARBRE

Niort, 29 avril. — M. Morellet, sous-préfet de Bressuire, avait épousé, hier, à Cholet, Mlle Guérineau, fille du maire de cette ville. Les nouveaux époux se rendaient à Bressuire, la nuit dernière, vers 3 heures, lorsque, aux environs de Châtillon-sur-Sèvre, la direction de leur automobile se rompit et la voiture fut projetée sur un arbre de la route.

M. Morellet a reçu une blessure au sommet du crâne et la jeune femme a eu des contusions multiples.

Tous deux, après quelques soins, ont été transportés à Bressuire. Leur état n'inspire aucune inquiétude.

Le chauffeur a été simplement contusionné.

# Une crue tragique du fleuve Mississippi

500 personnes surprises par l'inondation sont en danger

Pittsburg, 29 avril. — Un millier d'habitants des plaines des bords du Mississippi sont complètement séparés du reste du monde, par suite de la crue du fleuve. Cinq cents personnes seraient égarées dans la ville de Valley Park, et des appels de secours se font entendre d'autres endroits.

## Les obsèques de M. Deschanel seront célébrées mercredi

Paris, 29 avril. — Les obsèques de M. Deschanel seront célébrées mercredi prochain à 10 heures 30. Selon le désir exprimé par la famille, aucun discours ne sera prononcé.

Les ministres ont décidé d'assister en corps aux funérailles de l'ancien Président de la République, après entente entre la famille et le gouvernement.

## Des primés à la culture du lin et du chanvre

Paris, 29 avril. — L'« Officiel » publie l'arrêté suivant du ministre de l'Agriculture : « Le taux de la prime allouée aux cultivateurs du lin et du chanvre par la loi du 24 octobre, est fixé définitivement pour l'exercice 1921, à 51 francs par hectare.

## Des instructions ministérielles pour le recouvrement de l'impôt sur les salaires

M. de Lasteyrie, ministre des finances, vient d'adresser aux trésoriers-payeurs généraux une circulaire précisant les instructions données le 3 février dernier, concernant le recouvrement de l'impôt sur les salaires et leur recommandant de faire preuve d'énergie envers les débiteurs de mauvaise foi, mais d'user de ménagements envers ceux de bonne volonté.

## Un noyé ligoté

Versailles, 29 avril. — Or a repêché ce matin dans la Seine, au Pecq, le cadavre d'un homme ayant les jambes et les mains liées. Cet homme dont l'identité n'a pu être établie paraît avoir séjourné dans l'eau un certain temps et être âgé d'une cinquantaine d'années.

## Un enfant victime de la "petite guerre"

Bruxelles, 29 avril. — A Goych, près de Bruxelles, une bande de jeunes enfants jouaient à la petite guerre; ils échangeaient des coups de fusil et ils se servaient de vieilles armes abandonnées par les Allemands.

Un enfant qui sortait de l'école, nommé Victor Neukman, âgé de 12 ans, fut atteint par une balle et eut le poumon perforé. Il a été transporté mourant chez ses parents.

## Le Comité Rockefeller à Lille

IL A PROCÉDE A LA VISITE D'UN DISPENSIRE POUR TUBERCULEUX, EN CONSTRUCTION

Après une visite effectuée samedi matin, aux dispensaires de Douai, d'Aniche et de Valenciennes, les membres du Comité Rockefeller, constitué par un généreux philanthrope américain dans le but de combattre la tuberculose, se sont rendus, dans l'après-midi du même jour, à l'hôpital de la Charité de Lille, où l'on construit actuellement un pavillon destiné au traitement des tuberculeux.

Parmi les personnalités présentes, appartenant ou non au comité précité, se trouvaient M. le docteur Calmette et Mme Calmette, M. Benast, secrétaire général de répartition du Pari Mutuel; Mme Talon, directrice des écoles d'infirmières vitieuses; M. le docteur Williams, directeur du Comité Rockefeller; Miss Farquharson, M. le docteur Wehrle, secrétaire général de l'Institut Pasteur de Lille; M. le docteur Vansteenberghe, du dispensaire Achille Roux, de Lille, etc.

La visite du pavillon des tuberculeux, pour la construction duquel le Pari Mutuel a donné un demi-million, parut intéresser beaucoup nos hôtes. Ce pavillon sera ouvert prochainement et pourra recevoir 10 hommes et 22 femmes en traitement. Chaque chambre comprendra quatre lits, séparés par des cloisons.

On a veillé à ce que certaines parties du bâtiment soient exposées au midi, afin de constituer un « solarium » où les malades pourront faire une véritable cure de lumière et de chaleur, chose excellente pour les poumons ravagés ou délabrés.

Aujourd'hui, les mêmes personnes visitèrent d'autres œuvres du même genre, existant à Lille ou dans les environs et assisteront, à 17 heures, à l'inauguration du Foyer des élèves de l'Ecole des visiteurs d'hygiène sociale de Lille, 15, rue Inkermann.

# Un fils tua son père à coups de sabot

C'est parce que, dit-il, il lui avait refusé cinquante francs

Bayonne, 29 avril. — Un cordonnier de Biscous (Basses-Pyrénées), nommé Dombard, âgé de 42 ans, avait été surpris en train de percer le sabot d'un client et le sabot de son père.

Le meurtrier n'est autre que le fils de la victime et a été arrêté. Son père lui ayant refusé 50 francs, il l'assassina à coups de sabot. Le crâne brisé, le cordonnier ne survécut pas à ses blessures.

Le parricide a fait des aveux complets.

## Les ensevelis suisses ont pu être sauvés

Klosters, 29 avril. — Grâce à un travail acharné, sept ouvriers ensevelis par l'écroulement d'une galerie en construction à Klosters, dans le Prättigau, canton des Grisons, ont pu être dégagés définitivement samedi matin.

## Caestre décorée de la croix de guerre

L'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Caestre, morts pour la Patrie, aura lieu à Caestre, le dimanche 2 mai, en même temps que la remise solennelle de la croix de guerre à cette vaillante localité.

A 11 heures 30, inauguration du monument commémoratif, sous la présidence de M. Naudin, préfet du Nord. — A 12 h. 30, banquet, à 3 heures 30, remise solennelle de la croix de guerre par M. le général Delbecq, originaire de Caestre.

# Des bandits dans l'express de Dusseldorf

Après avoir dévalisé des voyageurs ils bataillèrent contre la police

Mayence, 29 avril. — Dans la nuit, des bandes de délinquants, plusieurs voyageurs dans l'express de Düsseldorf-Duisbourg, firent ensuite la sonnette d'alarme afin de faire stopper le train. Mais un contrôleur les ayant aperçus, empêcha le fonctionnement de la sonnette et le train ne s'arrêta qu'en gare de Duisbourg.

Une bataille à coups de revolver s'engagea entre les bandits et quelques agents de police, aidés d'employés de la gare. Un des assaillants fut blessé et put être arrêté. Les autres sont en fuite. Mais à l'aide des renseignements fournis par le blessé, ils ne tarderont pas à être arrêtés.

## AU CONSEIL DE GUERRE

Audience du 28 avril

DES BOCHES. — 5 ans de prison et 500 fr. d'amende par continuance au lieutenant Eugène Granger pour avoir, en janvier 1917, fait arbitrairement arrêter et emprisonner M. et Mme Bouquin, et pour leur voler leurs bijoux, leur mobilier et objets de valeur.

20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour au gendarme Henri Kabman, pour avoir, à Jonsson, le 25 décembre 1917, brutalisé et blessé le jeune Frisette.

5 ans de prison et 500 fr. d'amende au sous-officier Schart pour vol, en octobre 1916, d'une cassette contenant des billets de banque, des bijoux de l'armerie et des titres d'une valeur totale de 84.000 fr., au préjudice de M. Lachon, à Ribecourt.

## AFFAIRES MILITAIRES.

Le soldat Camille Flacel, du 1er R. I., prévenu d'insoumission en temps de paix.

1 mois de prison avec sursis à François Delcroix, pour insoumission en temps de paix.

2 ans de prison au soldat A. N. N., du 42e R., pour désertion à l'intérieur en temps de guerre.

# Un bigame tourquennois fera deux ans de prison

Bien que marié il épousa une gamine de 15 ans qu'il abandonna

A l'audience du 29 avril, de la Cour d'assises du Nord, a comparu le nommé Pille Albert, âgé de 31 ans, chef de chantier à Tourcoing. Pille avait contracté mariage dans cette ville en 1911, avec Mlle Marie Corvelle. Mobilisé et blessé, il fut évacué du front sur Limoges, le 17 septembre 1914. Pendant son séjour dans cette ville, il fit le connaissance de la jeune Frugier Jeanne, 15 ans, demeurant chez ses parents, l'épousa et lui laissa ignorer qu'il avait été marié une première fois.

Après l'armistice, le ménage habita Limoges, puis Tourcoing. Pille revint dans la première de ces villes où il abandonna sa femme. Il vint ensuite à Lille avec une modeste.

Pour établir sa bonne foi, l'accusé a soutenu qu'il avait appris la mort de sa première femme par un camarade; cependant, il est absent de se présenter devant l'officier d'état-civil comme veuf. Pille est bien noté.

Généralement, dans ces sortes d'affaires, le jury rapporte un verdict d'acquiescement. Cependant, cette fois, les dépositions des deux « femmes » de l'accusé incitent les jurés à la sévérité.

En conséquence, Pille est condamné à deux ans de prison.

Les deux femmes légitimes accueillent le jugement avec satisfaction, mais la jeune modeste avec qui il vivait à Lille éclata en sanglots.

## Catastrophe minière en Transylvanie

Bucarest, 29 avril. — Dans les mines du houiller de Lupeni, en Transylvanie, une explosion a fait hier, plus de cent victimes.

# DERNIÈRE HEURE

## A LA CONFÉRENCE DE GÈNES

### LE PROJET D'ARRANGEMENT AVEC LES SOVIETS RUSSES

#### MM. Barthou et Lloyd George ont exposé les points de vue Anglais et Français

Gènes, 29 avril. — La sous-commission des affaires russes s'est réunie à nouveau cet après-midi, à 4 heures, sous la présidence de M. Schanzer.

#### La question des dettes

Elle avait à examiner l'article 2 du projet d'arrangement avec la Russie concernant les dettes de gouvernement à gouvernement (dettes de guerre). Le texte français de cet article prévoit la reconnaissance par le gouvernement soviétique des obligations financières de ses prédécesseurs vis-à-vis des puissances étrangères. Toutefois, prenant en considération l'état actuel économique et financier de la Russie et la nécessité de faciliter sa reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances financières sont prêtes à lui accorder de larges facilités de paiement, en examinant avec le gouvernement russe un moratorium et d'autres mesures appropriées.

#### La délégation française offre un moratorium

M. Barthou a exposé le point de vue du gouvernement français sur cette question. Il a rappelé que la reconnaissance réclamée du gouvernement des Soviets, en ce qui concerne les obligations de ses prédécesseurs, est en tous points conforme aux résolutions de Cannes. M. Barthou a précisé que les propositions des Alliés du 15 avril, remises à M. Tchitchérine et qu'on invoque aujourd'hui pour souligner de prétendues contradictions dans l'attitude de la France, devaient, de l'esprit de ses auteurs, servir seulement de base de discussion.

Depuis que ce document a été remis, la délégation russe a plusieurs fois, en une attitude contradictoire et M. Barthou a répondu à cet égard la note de M. Tchitchérine en date du 20 avril, et les déclarations de M. Rakowski en date du 24 avril, document par lequel la délégation russe possédait la reconnaissance « de jure » des Soviets et l'obtention immédiate de crédit comme une condition nécessaire à toutes négociations ultérieures.

La délégation française, a conclu M. Barthou, désire vivement que les négociations aboutissent. Elle est prête à accorder des tempéraments, et c'est pourquoi elle offre à la Russie, pour le paiement de ses dettes de guerre, un moratorium et toutes mesures d'allègement appropriées. Mais la création de la France n'appartient pas à la délégation française, elle dépend du Parlement du gouvernement français, qui aura à se prononcer en dernier ressort.

Néanmoins, a conclu M. Barthou, le délé-

gation française s'engage à recommander l'adoption d'un moratorium en faveur de la Russie.

#### L'exposé anglais

M. Lloyd George a exposé alors le point de vue britannique.

Il a déclaré d'abord que le droit de contrôle du Parlement vaut pour la Grande-Bretagne comme pour la France. Quant aux intérêts de la Grande-Bretagne, dans la question des dettes de guerre, a ajouté le premier ministre anglais, ils sont, quinze fois plus élevés que ceux de la France, puisque les dettes de la Russie envers l'Angleterre s'élevaient à 600 millions de livres sterling.

M. Lloyd George a ajouté qu'une entente était déjà intervenue entre la France et l'Angleterre sur ce point, lors de l'entrevue de Boulogne, à la Conférence des experts à Londres, puis le 15 avril dernier, à Gènes.

La réduction des dettes de guerre avait toujours été admises dans ces conversations, aujourd'hui on semble revenir en arrière.

#### Les deux points de vue ne sont pas inconciliables

M. Schanzer s'est rangé à l'avis de M. Lloyd George. Il a ajouté toutefois, qu'à son avis, les points de vue britannique et français n'étaient pas inconciliables, et qu'un ajustement des deux textes en présence paraissait possible.

La victime Ishii (Japon) a exprimé un avis analogue. Il a noté également que le Japon, n'étant pas représenté aux conversations officieuses de la villa Albertini, le 15 avril, son gouvernement gardait, par là-même, toute sa liberté d'action à cet égard.

#### Une formule de conciliation est actuellement recherchée

M. Barthou, qui avait cru voir dans les paroles de M. Lloyd George une critique de l'attitude de la délégation française, a tenu à protester de sa bonne foi.

M. Lloyd George s'est défendu de bonne grâce d'avoir voulu exprimer pareille pensée.

Néanmoins, M. Barthou a relevé certaines inexactitudes qui s'étaient glissées dans l'argumentation de M. Lloyd George. M. Lloyd George n'a pas insisté, il a suggéré seulement que les taxes en présence fussent renvoyées à l'examen d'un comité de juristes, composé de cinq représentants : un Français, un Anglais, un Italien, un Belge et un Japonais.

Le comité de juristes consultés recherche actuellement aussi une formule de conciliation, en ce qui concerne les biens privés. Ce Comité restreint se réunira demain dimanche, à 10 heures du matin.

A la demande de M. Jaspard, la sous-commission des affaires russes ne tiendra séance que lundi matin, à 10 heures.

#### M. Barthou ne quittera pas Gènes avant mardi

Gènes, 29 avril. — M. Barthou ne devant quitter Gènes qu'après l'adoption définitive de memorandum, la délégation des Soviets son départ de Gènes pour Paris n'aura pu lieu avant mardi.

#### Le Pape est anxieux sur l'issue de la Conférence

Rome, 29 avril. — Le pape a adressé au cardinal secrétaire d'Etat une lettre exprimant l'anxiété avec laquelle le Saint-Siège suit les travaux de la conférence de Gènes. Le pape souhaite vivement le succès de la conférence pour le bonheur du monde et la paix universelle. Il ajoute qu'on ne saurait songer sans trembler aux calamités qui résulteraient d'un échec de la conférence.

#### Les Allemands critiquent le traité germano-russe

Berlin, 29 avril. — Dans les milieux politiques allemands où l'on avait fondé de grands espoirs sur la conférence de Gènes à son début, on est devenu sceptique sur ses résultats.

Le traité germano-russe, qui y avait été d'abord favorablement accueilli, fait à présent l'objet de vives critiques et est considéré comme une maladresse.

#### On envisage à Berlin la chute du Ministère

Berlin, 29 avril. — On envisage l'hypothèse de la chute du ministère au retour de la délégation de Gènes et la personnalité qui paraît désignée pour remplacer sa succession n'est autre que M. Herrlich, l'actuel ministre des finances du Reich, actuellement à Gènes. S'il prenait le pouvoir, il s'appuierait, assure-t-on, sur les partis de la coalition, auxquels se joindraient l'élément populiste.

Le Reichstag ne se réunira qu'après la conférence de Gènes.

FEUILLETON DU 1er MAI. — N° 62

Film GAUMONT

PARISSETTE

GRAND-CINÉ ROMAN

de Louis FEUILLADE

ADAPTÉ

par Paul CARTOUX

DIXIÈME EPISODE

Le Triomphe de Cogolin

Malgré, jeune, il semblait précéder la mort de quelques pas, et quand M. Lapusse aperçut ce visage angélique qui se penchait vers lui comme pour suivre les progrès de son mal, il ne put conserver son maintien, et demanda au prêtre, qui ne s'attendait pas à une question aussi brutale :

— Alors, je suis tchu ?

Immédiatement l'infirmière, un médecin, l'aumônier s'empressèrent de lui dire qu'il exagérait, qu'il était en effet bien malade, mais qu'il ne perdait pas tout espoir de le guérir.

Le vieillard ne se laissa pas prendre à ces paroles.

Et quand il aperçut le policier qui se tenait au milieu du personnel de l'hôpital avec un air indifférent en apparence, il pensa qu'il n'avait pas à s'écarter, que l'heure de rendre ses comptes était venue.

L'heure de rendre ses comptes ! Pourquoi les rendrait-il ?

Il ne le croyait ni à Dieu ni à diable. Il avait toujours vécu sans souci de ce qui se passerait au delà de son existence terrestre.

Il ne pensait pas rencontrer dans la tombe quelqu'un qui lui demanderait ce qu'il avait fait de bon pendant soixante années.

Il verrait peut-être Binoclard, et celui-là se chargerait bien de l'interroger et de lui réclamer « sa part », comme il disait, pendant l'éternité.

Ce fut là la première idée de M. Lapusse. La seconde fut plus pratique et plus raisonnable.

Il avait toujours agi prudemment au cours de ses exploits.

Il s'était toujours arrangé de telle façon qu'on ne pût pas le prendre sur le fait, en défaut.

Il avait ménagé, avec un art subtil, ses effets, ses intérêts, et, comme on dit, « la chèvre et le chou ».

Si cette habileté ne l'avait pas empêché de terminer sa carrière sur un rocher battu des flots, et sur un lit d'hôpital, du moins, très souvent, il en avait expérimenté les bienfaits.

Cette fois encore, il réfléchit qu'il valait mieux être en règle avec l'Inconnu, et puis, qu'il n'aurait plus affaire à la justice humaine, ne serait-ce qu'à se ménager l'indignité de la justice divine ?

Il faut avoir des papiers quand on voyage à l'étranger, conformes aux lois du pays

que l'on traverse. M. Lapusse préféra prendre un passeport.

Il fit un signe à l'infirmière qui s'approcha de lui, appela également le policier afin qu'il l'entendit demander une plume et de l'encre.

L'inspecteur de police, pressé d'en finir, offrit de bonne grâce son stylo.

Et quand il eut tout ce qu'il fallait, d'une main tremblante parce que malade, mais l'esprit parfaitement lucide et sachant bien ce qu'il faisait, M. Lapusse écrivit :

« Au moment de mourir je jure que l'assassin de Neully est Binoclard, mon complice, que j'ai moi-même noyé à La Vierge. »

« Cogolin est innocent. Il était au moment du crime chez Mélanie Parent, repasseuse » à Gargan.

« Je demande pardon à tous. »

« Heckler-Adalbert LAPUSSE. »

Avant signé, il demanda au policier de lui accorder, au instant, une